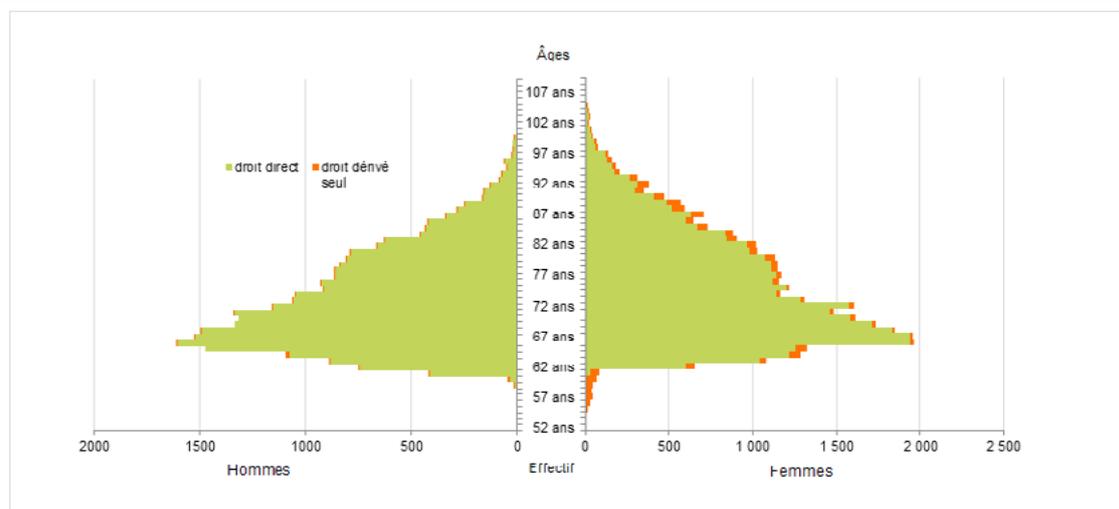


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 439	1 918	3 357
Droits directs (retraites personnelles)	1 322	1 559	2 881
Droits dérivés (retraites de réversion)	117	359	476
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	207	233	440
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	37	32	69
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,3 ans	64,0 ans	64,1 ans
Droits dérivés	77,2 ans	73,2 ans	74,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	39,8%	32,3%	35,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	26 940	35 879	62 819
Retraités percevant un droit direct seul	25 725	28 355	54 080
Retraités percevant un droit dérivé seul	149	1 881	2 030
Retraités percevant les deux à la fois	1 066	5 643	6 709
Minimum vieillesse ⁽³⁾	18,2%	20,6%	19,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	334	197	531
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,5 ans	75,4 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	654 €	648 €	650 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 051 €	960 €	998 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	43,9%	58,9%	52,3%

Pyramide des âges des résidents



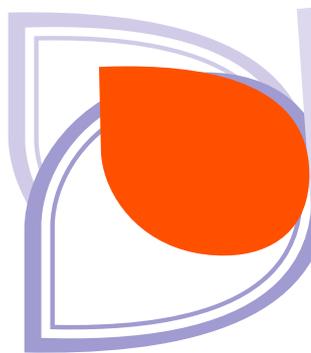
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

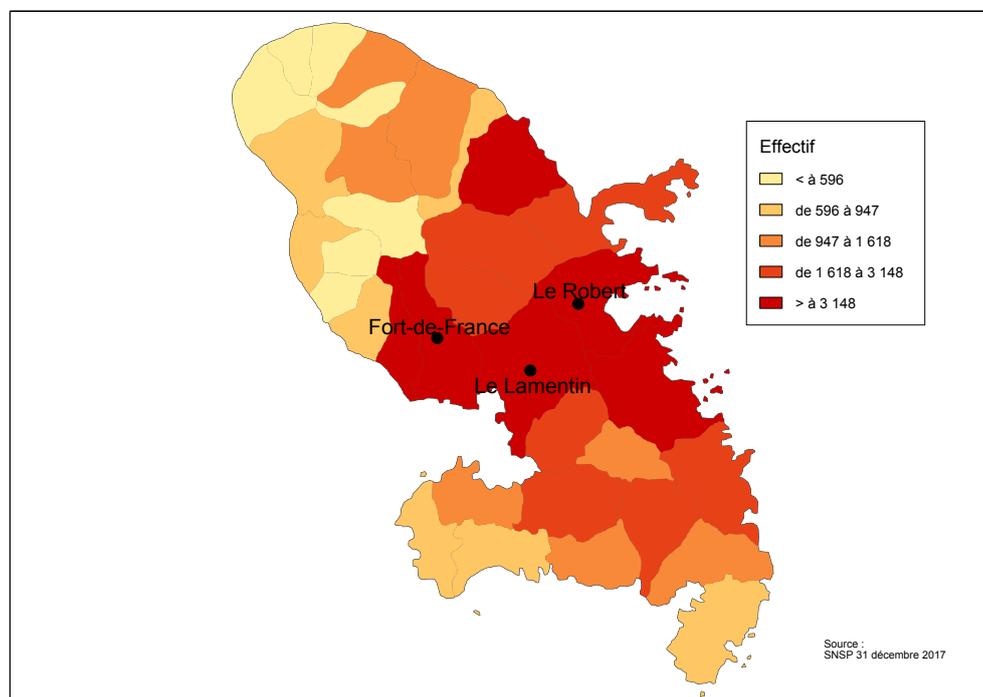
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Fort-de-France			
Nombre total de retraités	5 310	8 294	13 604
Retraités percevant un droit direct seul	5 077	6 660	11 737
Retraités percevant un droit dérivé seul	29	461	490
Retraités percevant les deux à la fois	204	1 173	1 377
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	18,0%	20,9%	19,8%
Lamentin (Le)			
Nombre total de retraités	2 422	3 271	5 693
Retraités percevant un droit direct seul	2 324	2 631	4 955
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	159	174
Retraités percevant les deux à la fois	83	481	564
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	15,4%	19,0%	17,4%
Robert (Le)			
Nombre total de retraités	1 570	1 906	3 476
Retraités percevant un droit direct seul	1 499	1 471	2 970
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	104	111
Retraités percevant les deux à la fois	64	331	395
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	19,0%	22,5%	20,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.